

**Province de Québec
Centre de services scolaire des Navigateurs
École de l'Étoile
Lévis**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'Étoile, tenue le 4 novembre 2020 à 19 h, via la plateforme Zoom meeting.

Membres du conseil présents :

M. Daniel Trachy, directeur
M. Yannick Mongrain, président
M. Alexandre Boucher, vice-président
M. Felipe Goulart de Seixas, parent
Mme Véronique Dussault-Lepage, parent
Mme Caroline Labrecque, parent
Mme Karen Mercier, parent
Mme Karine Lemay, enseignante
Mme Josée Fecteau, enseignante
Mme Véronique Pigeon-Hallée, enseignante
Mme Nadia Mercier, responsable du service de garde
Mme Karine Nolin, éducatrice en service de garde
Mme Élise Sénéchal, orthopédagogue

Membres du conseil absents :

Mme Nathalie Lakdja, parent
Mme Lisa Deblois, enseignante

Membre du conseil invité : Aucun

1.0 PRÉLIMINAIRES

1.1 Ouverture de la rencontre et vérification du quorum

La rencontre débute à 19 h. Le quorum est atteint.

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour du 4 novembre 2020

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Karen Mercier

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

CE 20-21-10

Adopté à l'unanimité

1.3 Suivi et adoption du procès-verbal de la rencontre du 30 septembre 2020

M. Trachy fait un suivi par rapport au plan de confinement. Mme Karen Mercier exprime qu'elle a vécu la quarantaine avec ses deux enfants. Elle mentionne qu'il faudrait travailler la précision du plan lorsque seulement un enfant de la classe est retiré.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Véronique Pigeon-Hallée

QUE le procès-verbal soit adopté tel que présenté.

CE 20-21-11

Adopté à l'unanimité

2.0 INTERVENTION DU PUBLIC

Aucune intervention du public.

3.0 CONSULTATIONS-DÉCISIONS

3.1 Formation obligatoire des membres du C.E.

M. Trachy présente aux membres du comité les capsules, la formation ainsi que le cahier du membre qui se retrouve sur le site du gouvernement. Il explique que c'est libre à tous d'explorer le cahier, mais la formation est obligatoire. Mme Labrecque fait une remarque par rapport au fait qu'il n'y a pas beaucoup de capsules. Mme Karen Mercier mentionne qu'ils vont en ajouter. M. Mongrain et M. Trachy s'entendent sur le fait qu'on reviendra sur ce point lors de la prochaine rencontre.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Josée Fecteau

QUE les membres suivent la formation individuellement.

CE 20-21-12

Adopté à l'unanimité

3.2 Allocation aide aux parents

M. Trachy explique qu'il aimerait renouveler le projet de la bibliothèque de jeux qui avait déjà été discuté l'année dernière. Il propose donc qu'avec le montant d'allocation d'aide aux parents, nous puissions acheter des jeux que les parents pourraient emprunter. Mme Labrecque et M. Boucher mentionnent que c'est une excellente idée. Il faut cependant voir si nous devons garder un montant d'argent minime pour payer quelqu'un qui s'occuperait de cette bibliothèque de jeux. Les membres se questionnent quant à la façon de fonctionner, plusieurs idées sont proposées.

IL EST PROPOSÉ Mme Véronique Pigeon-Hallée

QUE le projet de la bibliothèque de jeux soit adopté.

Adopté à l'unanimité

CE 20-21-13

3.3 Suivis budgétaires 20-21

M. Trachy présente le tableau du suivi budgétaire du service de garde. Il explique que l'année dernière, il y avait un surplus de 41 000 \$ au mois de mars. Cependant, avec la réouverture des écoles en mai et juin, l'année 2019-2020 a terminé avec un déficit de 39 308 \$ (incluant le remboursement du gouvernement). Mme Nadia Mercier explique qu'il a fallu beaucoup plus de personnel puisque les groupes étaient composés de 15 élèves maximum. Elle ajoute que, comme demandé, tout le personnel qui était prévu à l'horaire pendant le mois de mars et avril a été rémunéré.

D'autre part, le nombre d'enfants aux journées pédagogiques varie beaucoup. Il y a moins d'inscriptions qu'à l'habitude puisque plusieurs parents sont en télétravail. Mme Labrecque se questionne par rapport aux frais chargés pour les journées pédagogiques. Madame Nadia Mercier mentionne que le montant de 8,50 \$ par jour est décidé par le gouvernement. Mme Pigeon-Hallée se demande par qui seront payées les trois journées pédagogiques gratuites ajoutées au calendrier scolaire. Mme Nadia Mercier affirme que c'est le gouvernement qui assumera les frais pour ces trois journées.

3.4 Décision relative à l'ouverture du service de garde en semaine de relâche (contexte COVID)

Vu la situation actuelle, M. Trachy et Mme Nadia Mercier voient une problématique avec l'ouverture du service de garde pendant la semaine de relâche. Puisqu'ils doivent composer avec les



bulles-classes, certaines bulles peuvent se retrouver avec seulement un ou deux élèves. Ils expliquent également qu'il sera difficile de trouver du personnel, car plusieurs éducatrices seront en vacances. Ils reconnaissent que plusieurs parents comptent sur le service de garde lors de cette semaine, donc le conseil devra se prononcer sur ce sujet. M. Trachy cite que selon le règlement, il n'est pas obligatoire d'offrir le service de garde pendant cette semaine.

Mme Karen Mercier propose d'envoyer un sondage aux parents pour savoir si nous aurions assez d'inscriptions pour chaque bulle-classe. M. Boucher affirme que c'est une excellente idée. Il explique que certains élèves sont moins intéressés puisqu'il y a moins d'activités.

IL EST PROPOSÉ PAR M. Alexandre Boucher

QU'UN sondage soit fait auprès des parents pour ensuite prendre une décision.

CE 20-21-14

Adopté à l'unanimité

3.5 **Projet d'aménagement de la cour d'école**

Étapes du projet

M. Trachy mentionne que pour le moment, le montant total qui a été amassé pour la cour est de 34 000 \$. Il aimerait que les travaux débutent cet été pour que les enfants puissent jouer dans une nouvelle cour dès l'année prochaine. Le comité qui s'occupe de ce projet pense donc déjà à l'aménagement et au module qu'il pourrait intégrer. M. Boucher ajoute que l'on pourrait faire une demande au député M. Picard qui possède une enveloppe discrétionnaire pour subventionner certains projets. M. Trachy confirme que c'est une bonne idée. M. Boucher préparera une correspondance qui sera par la suite transmise à M. Picard. De plus, le ministère finance 40 % du projet jusqu'à un maximum de 25 000 \$. Il pourrait également être possible d'obtenir un financement de la part de la ville de Lévis.

Projet « Je cours pour ma cour »

Le projet a rapporté beaucoup d'argent. En tout, 9 462,25 \$ ont été amassés par les élèves. Il était convenu que 25 % iraient au budget de classe des enseignants, donc 7 096,69 \$ ont été déposés directement pour la cour. Du 26 au 30 octobre, les élèves et les membres du personnel devaient donc faire 9 462 tours de course de 200 mètres. C'est 11 028 tours qui ont été effectués pendant ces cinq jours.

CE 20-21-15

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Josée Fecteau

QUE le projet d'aménagement de la cour ait lieu.

Adopté à l'unanimité

3.6 Fermeture à cause d'une tempête – préinscription au service de garde

M. Trachy présente une vidéo qui a été produite par un membre du personnel. Il explique que cette vidéo pourrait être présentée aux parents puisqu'elle démontre la différence entre une journée de classe et une journée pédagogique au service de garde. Mme Nadia Mercier explique qu'il y a parfois des tempêtes où le service de garde est ouvert. Elle aimerait donc que les parents inscrivent leur enfant à l'avance pour prévoir le personnel nécessaire. Mme Karen Mercier mentionne que la vidéo est une bonne idée pour les gens plus visuels. Elle pourrait être envoyée dans un courriel avec une lettre explicative. Mme Dussault-Lepage ajoute que les parents trouvent que c'est difficile de prendre des congés. M. Boucher explique qu'il ne faut pas non plus culpabiliser les parents qui utilisent déjà le service de garde.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Karine Lemay

QU'IL y ait une préinscription au service de garde pour les fermetures à cause d'une tempête.

CE 20-21-16

Adopté à l'unanimité

4.0 INFORMATIONS

4.1 Changements au régime pédagogique – normes et modalités en évaluation

M. Trachy explique le changement apporté par rapport aux bulletins cette année. Il y a aura seulement deux bulletins au lieu de trois, soit un en janvier et un en juin. Les deux bulletins vaudront 50 % chacun. Il fait également mention du nouveau portail que l'on utilisera à partir de janvier 2021 : le portail Mozaïk.

4.2 Rapport annuel 19-20

M. Trachy n'a pas la copie, donc il ne peut malheureusement pas présenter le rapport.



4.3 Correspondance

M. Mongrain mentionne qu'aucun courriel n'a été reçu. Il remercie M. Trachy d'avoir placé l'adresse courriel sur le site Internet de l'école.

4.4 Mot du président

Rien à ajouter.

4.5 Mot de la direction

À la suite de plusieurs fermetures de classes et des membres du personnel en isolement ailleurs dans le centre de services scolaires, M. Trachy affirme que tout le personnel de l'école de l'Étoile respecte les règles et porte leur masque. La distanciation de deux mètres n'est pas toujours facile, mais somme toute, il est très fier de son équipe.

4.6 Mot du personnel de l'école

Mme Pigeon-Hallée souligne la semaine des directions qui s'est déroulée du 19 au 23 octobre 2020. Elle fait également mention du projet de photo effectué par deux enseignants et une éducatrice du service de garde. En fait, le lundi 2 novembre, tous les membres du personnel de l'école ont trouvé sur les murs à l'intérieur de l'école une photo ainsi qu'un petit mot d'encouragement.

Mme Fecteau félicite les parents pour leur vigilance en gardant leur enfant à la maison lorsqu'il y a l'apparition d'un symptôme.

Mme Lemay explique à son tour que plusieurs élèves portent le masque même s'il n'est pas obligatoire. Elle affirme que dans sa classe, les élèves ne sont pas vraiment anxieux et qu'ils ne parlent pas vraiment de la COVID. M. Trachy ajoute d'ailleurs que c'est dans la classe de Mme Lemay qu'il y a eu un cas positif à la fin octobre. Le retour en classe de l'élève concerné s'est très bien déroulé.

Mme Sénéchal explique pour sa part que tous les parents des élèves qui feront de l'orthopédagogie avec elle pour l'étape 2 ont été avisés.

4.7 Mot du service de garde

Mme Nadia Mercier explique les activités qui se dérouleront lors des prochaines journées pédagogiques. Pour le 13 novembre, ce



sera le projet séquence et pour le 16 novembre, ce sera du karaté avec M. Paquet. Il y a environ 140 inscriptions pour ces journées pédagogiques.

4.8 Mot du comité des parents

Mme Dussault-Lepage mentionne qu'il n'y a pas eu d'autres rencontres du comité de parents depuis le dernier conseil d'établissement.

5.0 AUTRE(S) SUJET(S)

Rien à ajouter.

6.0 DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE : 13 janvier 2021

La prochaine rencontre se déroulera le 13 janvier 2021.

7.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 21 h 02, **IL EST PROPOSÉ PAR** Mme Véronique Pigeon-Hallée.

QUE la séance soit levée.

CE 20-21-17

Adopté à l'unanimité

Président
Yannick Mongrain

Directeur
Daniel Trachy